

**PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le

ID : 027-242700607-20251201-2025_0347-DE

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 1^{er} DECEMBRE 2025
Extrait des délibérations n°9**

Date de convocation : le 25 novembre 2025

Les membres du conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis le 1^{er} décembre 2025 à 19h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE – Président, salle polyvalente de Sainte-Colombe-La-Commanderie
➤ Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme HENON.

Membres en exercice : 56

Présents : 44

Pouvoirs : 6

Toutes les communes étaient représentées sauf : BERNIENVILLE – BROSVILLE – SAINT-MESLIN-DU-BOSC – VILLEZ-SUR-LE-NEUBOURG

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BACQUEPUIS	HUREL William	BRIZARD Marie-Odile - Excusée
BERENGEVILLE-LA-CAMPAGNE	LHERMEROULT Patrick	ROCREE Roselyne
BERNIENVILLE	DUCLOS Christian - Absent	CHECA Marie-France - Absente
BROSVILLE	ROMET Marc - Absent	LECOMTE Béatrice - Absente
CANAPPEVILLE	DUVAL Laurence	SERGENT Agnès
CESSEVILLE	DEBUS Alain	POISSON Virginie - Excusée
CRESTOT	LOUIS Christine - Excusée	PATTEY Philippe
CRIQUEBEUF-LA-CAMPAGNE	MARIE Michèle	DAUTRESME Thierry
CROSVILLE-LA-VIEILLE	CARPENTIER Pascal	GRILLE Aline
DAUBEUF-LA-CAMPAGNE	BUSSIERE Laurance - Excusée – POUVOIR : C. CARRERE-GODEBOUT	BUISSON Sébastien - Excusé
ECAUVILLE	MAILLARD Françoise	PLESSIS Elisabeth - Excusée
ECQUETOT	LONCKE Didier	RICHARD Didier
EMANVILLE	DULUT Thierry	DUMONT Françoise - Excusée
EPEGARD	DEMARE Pascal	PAYAN Jean-François
EPREVILLE-PRES-LE-NEUBOURG	ELIOT Patrick - Excusé	BRIOSNE Maurice
FEUGUEROLLES	VALIGNAT Jean-Paul - Excusé	BOISRENOULT André
FOUQUEVILLE	LEMOINE Didier	SOENEN Bruno - Excusé
GRAVERON-SEMERVILLE	CARRERE-GODEBOUT Claire	LAWANI Nicolas - Excusé
HECTOMARE	PLOYART François	PENEL Philippe - Excusé
HONDOUTVILLE	PARIS Jean-Charles FUENTES Evelyne - Absente	
HOUETTEVILLE	SAINT LAURENT Martine	LEGRAND Catherine
IVILLE	LEGENDRE Jean-Paul	MAUGUY Jean-Luc
LA HAYE-DU-THEIL	COUCHAUX Alain	PORTE Michel - Excusé
LA PYLE	PILETTÉ Gérard - Excusé	ROUSSIAU Yann
LE BOSC-DU-THEIL	VALLEE Laurent RECOLARD Sandrine BERTHELIN Giovanni	
LE NEUBOURG	VAUQUELIN Isabelle – BRONNAZ Francis - CHEUX Arnaud Excusé pourvoi : MN.CHEVALIER - CHEVALIER Marie-Noëlle – COUDRAY Isabel Excusée pourvoi F.BRONNAZ – DAVOUST Francis Excusé pourvoi A.LE MERRER - DETAILLE Edouard - LE MERRER Anita – LEROY Hélène - ONFRAY Didier Excusé pourvoi I.VAUQUELIN. LEVAVASSEUR Katiana - Absente	
LE TILLEUL-LAMBERT	GAVARD-GONGALLUD Jean-François	LEMARCHAND Fabien
LE TREMBLAY-OMONVILLE	LEFEBVRE Jean-François	MOULIN Martial
LE TRONCQ	SAMSON Catherine	SASS Laëtitia
MARBEUF	CARPENTIER Bertrand	GAILLARD Thomas - Excusé
QUITTEBEUF	HENNART Benoît	GARREAUD Virginie - Absente
ST AUBIN-D'ECROSVILLE	ORONA Thierry	OSMONT ODILE
ST MESLIN-DU-BOSC	BONNEAU Christian - Absent	JOUEN Eric - Absent
STE COLOMBE-LA-COMMANDERIE	BUYZE Jacky LARGESSE Jacky	
STE OPPORTUNE-DU-BOSC	HENON Jérôme	MORISSET Maryse - Excusée
TOURNEDOS-BOIS-HUBERT	WALLART Roger	CAUCHOIS Isabelle
TOURVILLE-LA-CAMPAGNE	BOURGAULT Hugues FOSSE Patricia - Excusée – POUVOIR : Hugues BOURGAULT	
VENON	PICARD Philippe	CHOMONT Hélène - Excusée
VILLETTES	ROBACHE Arlette	DEGOULET Cécile - Excusée
VILLEZ-SUR-LE-NEUBOURG	PLESSIS Gérard - Excusé	BRIANT William - Excusé
VITOT	LELARGE Joël	LEBOURG Yann

Formant la majorité des Membres en exercice

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 1^{er} DECEMBRE 2025
Extrait des délibérations n°9

COMPETENCE CULTURE ET SOUTIEN A LA VIE LOCALE
Objet : Mobilité – Carte du schéma de mobilité douce

Rapport de présentation :

Dans le cadre de sa compétence en matière de mobilité, la communauté de communes du pays du Neubourg s'engage à développer un panel de solutions de déplacement adaptées aux besoins des habitants. Parmi ces solutions, les modes de déplacement actifs – marche, vélo, trottinette électrique – occupent une place centrale.

Déjà pratiqués par de nombreux habitants, notamment grâce à la voie verte qui traverse le territoire et offre un itinéraire sécurisé, ces modes de déplacement restent toutefois limités dans d'autres secteurs, où la sécurité des trajets n'est pas toujours garantie. Pourtant, encourager ces pratiques aurait de nombreux bénéfices : amélioration de la santé, du bien-être et de la qualité de vie, en particulier pour les plus jeunes.

Pour répondre à ces enjeux, la communauté de communes du pays du Neubourg, élabore actuellement un schéma d'itinéraires de mobilité douce, visant à structurer et sécuriser un réseau adapté aux déplacements du quotidien. Sur la base d'une cartographie réalisée en interne, le bureau d'études Ingé-Infra a proposé des aménagements et rédigé des fiches tronçon détaillant les liaisons envisagées.

Une concertation menée durant l'été 2025 auprès de toutes les communes a mis en évidence qu'il n'était pas encore possible d'aboutir à une cartographie fine des aménagements (rue par rue). Le travail a néanmoins permis de confirmer la pertinence de la majorité des axes au vu des enjeux de mobilité locaux.

Ce travail aboutit à une première étape : la réalisation d'un schéma de principe. Il vise à acter les principaux axes à développer pour favoriser et sécuriser les mobilités actives sur l'ensemble du territoire. Il propose plusieurs types de liaisons complémentaires :

- **Liaisons vers la voie verte** : pour permettre aux habitants des communes situées dans un rayon d'environ 5 km de rejoindre facilement la voie verte, mais aussi la commune du Neubourg, les établissements scolaires, les équipements sportifs, etc...
- **Liaisons vers les pôles relais du territoire** : pour relier les habitants à leurs écoles, commerces et services de proximité dans les villages, dans un rayon de 3 km (Saint-Aubin-d'Ecrosville, Le-Bosc-du-Theil, Hondouville, etc....).
- **Liaisons de maillage local** : pour connecter entre elles, les communes plus éloignées de la voie verte et compléter le réseau.

À l'issue de l'adoption du schéma de principe, il est proposé de continuer à travailler sur des propositions d'aménagement et de réaliser un plan pluriannuel d'investissement permettant de hiérarchiser et d'organiser, sur plusieurs exercices budgétaires, la mise en œuvre des différents itinéraires de mobilité douce. Une phase de définition technique détaillée des aménagements sera conduite en partenariat étroit avec les communes concernées et les usagers. Ce dispositif sera complété d'actions d'information et de sensibilisation destiné à promouvoir la mobilité douce auprès de l'ensemble des habitants du territoire.

Il est proposé au conseil communautaire d'adopter le schéma de principe des itinéraires de mobilité douce (cf. annexe).

**PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le

ID : 027-242700607-20251201-2025_0347-DE

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 1^{er} DECEMBRE 2025
Extrait des délibérations n°9**

Projet de délibération :

Vu les statuts de la communauté de communes du pays du Neubourg,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis favorable de la commission culture et soutien à la vie locale en date du mardi 28 octobre 2025,
Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 24 novembre 2025,
Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu l'exposé de la vice-présidente, le conseil communautaire, après avoir délibéré :

- Approuve le rapport de présentation,
- Approuve le schéma de principe des itinéraires de mobilité douce (cf. annexe),
- Autorise le président à signer tous documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.
Pour extrait conforme.

**Le Secrétaire de séance
Jérôme HENON**

**Le Président,
Jean-Paul LEGENDRE**

